

**Solin** : (n.m.) 1/ En couverture, bande autrefois en mortier disposée au niveau d'une jonction entre les tuiles et de la maçonnerie, fenêtre ou cheminée par exemple, pour combler les vides et assurer l'étanchéité.  
2/ En charpente, espace compris entre des solives.

Dérivé du latin *solum*, sol. Le terme apparaît en 1329 dans un compte normand, avec le sens de « fondations » :  
« Pour euvre de pierre et de terre illec pour seullier et retorchier souz les soulins et les paroiz par Guillemin Meumes, pour pierre, mortier, terre et pour sa poinne et voiture, xl s. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation

